Circulaire du Secrétaire Général de l'Information portant sur les arbres de Noël des Séparés et sur la surprise (de Noël) des moins de 16 ans.

Numéro d'inventaire : 1984.00939.2
Auteur(s) : P. Marion
Type de document : texte ou document administratif
Date de création : 1941
Description : Feuille imprimée.
Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 209 mm
Notes : La circulaire donne les modalités de la "surprise de Noël des moins de seize ans" qui doit être faite au Maréchal Pétain le 26 décembre 1941, au cours d'une cérémonie radio-diffusée.
Mots-clés : Inaugurations
Filière : Elémentaire et post-élémentaire
Niveau : non précisée
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : n.p.

VICE-PRÉSIDENCE
DU CONSEIL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'INFORMATION

SERVICE TECHNIQUE

308/J.

ÉTAT FRANÇAIS

Paris, le 29 Novembre 1941
57, rue de Varenne

Le Secrétaire Général de l'Information

à MM. les Recteurs,

à MM. les Inspecteurs d'Académie,

et aux Chefs d'Établissements Scolaires.

Dans son Message aux Écoliers, le 13 Octobre, le Maréchal, en même temps qu'il leur demandait de faire des efforts de ténacité et de loyauté, leur disait : " Essayez, tenez-moi au courant de vos efforts ".

De nombreux témoignages montrent que dans bien des Établissements scolaires, des ligues de loyauté ou des clubs de franchise ont été constitués par les enfants. Cela prouve qu'ils ont parfaitement compris ce que leur demandait le Chef de l'État.

Il importe d'apporter le même témoignage au Maréchal. Dans sa tâche écrasante, ce sera certainement pour lui un réconfort et une joie.

Voici comment, en plein accord avec le Secrétariat d'État à l'Éducation Nationale et à la Jeunesse, nous procéderons :

Je vous fais adresser, en même temps que cette circulaire, une affichette qui suggère aux enfants d'écrire au Maréchal pour lui dire ce qu'ils ont fait à la suite de son Message.

Il importe que ces lettres soient librement rédigées par les élèves.

Les lettres et les cartes qui seront utilisées par les élèves devront vous être remises à vous-même. Vous pourrez installer, si vous le voulez, une boîte dans laquelle les élèves pourront les placer. Vous pourrez tout aussi bien demander aux enfants de vous les remettre à vous-même. Seul, vous pourrez juger du meilleur procédé à employer pour obtenir le plus grand nombre possible de témoignages sincères.

Il faut que ces lettres vous soient remises avant le 19 Décembre et que ce même jour vous les adressiez à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de votre Département, sous pli administratif recommandé.

Veuillez veiller à ce que nom et adresse de chacun soient lisiblement inscrits sur les envois.

Vous voudrez bien expliquer à vos élèves que toutes les lettres seront portées à la connaissance du Maréchal par des Jeunes de leur âge au cours d'une cérémonie qui sera radiodiffusée le 28 Décembre après-midi.

°°°

Ce même jour seront organisés dans toute la France des " Arbres de Noël des Séparés " (enfants de prisonniers, réfugiés, etc...)

Noël peut être pour nous tous, jeunes ou vieux, croyants ou incroyants, un lien vivant et une occasion d'union autour de l'anniversaire du " Message d'Espérance " qui a été apporté au Monde.

Je vous demande d'aider au maximum à la campagne de générosité qui est organisée dans ce but par le Secrétariat Général à la Jeunesse. Elle tend à obtenir de l'enfant (et par son intermédiaire, des familles) un geste de générosité à l'égard de tous ceux qui ne sont pas dans leur foyer pour cette période de fêtes : prisonniers, repliés, réfugiés, expulsés, orphelins, victimes de la guerre.

Il faut qu'hommes et femmes de bonne volonté, qu'instituteurs, curés, pasteurs... s'unissent pour que la joie de Noël puisse se répandre sur le Pays.

Je serais reconnaissant au Corps Enseignant d'apporter, dans toute la mesure de ses moyens, son concours le plus entier à l'organisation en commun de ces Arbres de Noël qui seront un symbole d'union et d'espérance.

Le Secrétaire Général à l'Information :

P. MARION.

DERNIÈRE HEURE

Des difficultés techniques nous empêchent d'imprimer l'affiche prévue ci-dessus, veuillez donner connaissance à vos élèves du texte de cette affiche :

« Grâce aux Moins de 16 ans le Maréchal recevra une belle surprise de NOËL.
« Le 13 Octobre le Maréchal vous a demandé d'être des écoliers TENACES, FRANCS et LOYAUX.
« **Vous pouvez lui faire une magnifique surprise :**
« Que chacun de vous écrive personnellement au Maréchal PÉTAIN pour lui expliquer comment il a « suivi ses conseils (vos ligues de loyauté ou vos clubs de franchise, vos efforts, vos succès, les résultats que « vous avez obtenus, etc...).
« Prenez pour lui écrire, ce que vous voudrez : une carte-lettre, une page de votre cahier ou encore « une **carte inter-zones.**
« Signez lisiblement et inscrivez **très soigneusement** votre nom et votre adresse complète.
« **Ne mettez pas cet envoi à la poste,** mais donnez votre lettre ou votre carte **avant le 19 Décembre** « à votre professeur.
« Le 26 Décembre, après-midi, au cours d'une cérémonie radiodiffusée, le Maréchal recevra « la **surprise des Moins de 16 ans** ».

Nous comptons sur votre action pour que le Maréchal reçoive le plus de lettres possible.